

Monsieur le Président
Communauté de communes de
Rhône Crussol
1278 rue Henri Dunant
BP 249
07502 GUILHERAND GRANGES Cedex

Rovaltain, le 18 août 2021

Nos réf : LB/JF – NC – 45

Objet : Avis sur le projet de modification simplifiée du PLU de Champis

Monsieur le Président,

Vous avez transmis à notre syndicat le projet de modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Champis pour recueillir son avis et nous vous en remercions.

Au vu des orientations et objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain et après analyse par les services du Syndicat, votre dossier n'appelle pas de remarque de notre part.

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous serai reconnaissant de bien vouloir faire parvenir au syndicat mixte le dossier de modification approuvée (en format numérique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sincères salutations.

Lionel BRARD

Président

Copie : M. le Maire de Champis